



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

# COMPTE RENDU

DE LA RÉUNION DE LA

## COMMISSION POLITIQUE (PC)

9-10 octobre 2021

*Morus III+IV*, Epic Sana Hotel, Lisbonne,  
Portugal

164 PC 21 F | Original : anglais | 10 novembre 2021

## LISTE DES PARTICIPANTS

<b>Président de la commission</b>	Lord CAMPBELL OF PITTENWEEM (Royaume-Uni)
<b>Rapporteur général</b>	Brendan Francis BOYLE (États-Unis)
<b>Rapporteur de la sous-commission sur les partenariats de l'OTAN</b>	Sonia KRIMI (France)
<b>Rapporteur de la sous-commission sur les relations transatlantiques</b>	Ahmet YILDIZ (Turquie)
<b>Président de l'AP-OTAN</b>	Gerald E. CONNOLLY (États-Unis)
<b>Délégations membres</b>	
Albanie	Mimi KODHELI
Belgique	Peter BUYSROGGE Wouter DE VRIENDT Theo FRANCKEN
Bulgarie	Dzheyhan IBRYAMOV Atanas ZAFIROV
Canada	Cheryl GALLANT
Croatie	Ante BACIC
République tchèque	Josef HAJEK
Danemark	Peter SKAARUP
Estonie	Kerstin-Oudekki LOONE
France	Françoise BALLETT-BLU Gilbert ROGER Laurence TRASTOUR-ISNART
Allemagne	Marcus FABER Karl A. LAMERS Alexander S. NEU Jürgen TRITTIN
Grèce	Marietta GIANNAKOU Theodora TZAKRI Manousos Konstantinos VOLOUDAKIS
Hongrie	Mihaly BALLA Zsolt NEMETH
Islande	Njall Trausti FRIDBERTSSON
Italie	Luca FRUSONE Luigi IOVINO Paolo FORMENTINI
Lituanie	Alberto PAGANI
Monténégro	Audronius AZUBALIS Danilo SARANOVIC

Pays-Bas	Ruben BREKELMANS Rudolf KOOLE
Macédoine du Nord	Arta BILALLI-ZENDELI
Norvège	Harek ELVENES
Pologne	Waldemar ANDZEL Czesław MROCZEK Bogdan ZDROJEWSKI
Portugal	Marcos PERESTRELLO DE VASCONCELLOS Adao SILVA
Roumanie	Sorin Mihai GRINDEANU Stefan-Radu OPREA Vlad-Mircea PUFU
Slovénie	Branko GRIMS
Espagne	Miguel Angel GUTIÉRREZ César MOGO Maria Teresa RUIZ-SILLERO
Turquie	Ahmet Berat CONKAR Ilhan KESICI Zehra TASKESENLIOGLU
Royaume-Uni	Lord ANDERSON Lord HAMILTON OF EPSOM John SPELLAR
États-Unis	Collin ALLRED John GARAMENDI Jennifer GONZALEZ-COLON Sara JACOBS Susan WILD

### **Délégations associées**

Arménie	Vahagn ALEKSANYAN Arusyak JULHAKYAN
Azerbaïdjan	Kamran BAYRAMOV
Géorgie	Irakli BERAIA Vladimer CHACHIBAIA
Serbie	Dragan SORMAZ
Suède	Karin ENSTRÖM Kenneth G. FORSLUND
Suisse	Werner SALZMANN
Ukraine	Solomiia BOBROVSKA Yehor CHERNIEV

### **Délégations des observateurs parlementaires**

Assemblée du Kosovo	Driton HYSENI
---------------------	---------------

**Intervenants**

**Augusto SANTOS SILVA,**  
Ministre des affaires étrangères du  
Portugal

**Jamie SHEA,**  
Professeur de stratégie et de sécurité à  
l'Université d'Exeter

**Vladimir KARA-MURZA,**  
Responsable politique de l'opposition russe,  
ancien chef adjoint du Parti de la liberté populaire

**Lucy KURTZER-ELLENBOGEN,**  
Directrice, Programme sur le conflit  
israélo-palestinien, USIP

**Secrétariat international**

Andrius AVIZIUS  
Karolina LEWANDOWSKA  
Julien STRANDT

Directeur, commission politique  
Coordinatrice, commission politique  
Assistant de recherche

**Samedi 9 octobre 2021**

**I. Remarques préliminaires de Lord CAMPBELL OF PITTENWEEM (Royaume-Uni), président**

1. Dans ses remarques préliminaires, le **président Lord Campbell of Pittenweem (UK)** souhaite la bienvenue à tous les membres et membres associés de la commission politique, ainsi qu'aux intervenants, et il remercie la délégation portugaise d'avoir préparé et accueilli la session annuelle 2021. Le président souhaite également la bienvenue aux membres de délégation qui se sont connectés en ligne par le biais de la plateforme KUDO. Le président précise quatre points d'ordre administratif : les modalités d'accès aux documents de la commission et aux biographies des intervenants ; le hashtag officiel de la session pour les médias sociaux ; les heures des réunions et des pauses ; la procédure d'élection des membres de la commission et des sous-commissions avec la possibilité de voter aussi bien en ligne qu'en personne.

**II. Adoption du projet d'ordre du jour [\[126 PC 21 F\]](#)**

2. Le projet d'ordre du jour [\[126 PC 21 F\]](#) est adopté.

**III. Adoption du compte rendu de la réunion précédente, tenue le 14 mai 2021 [\[095 PC 21 F\]](#)**

3. Le compte rendu de la réunion précédente, que la commission politique a tenue en Suède (en ligne) le vendredi 14 mai 2021 [\[095 PC 21 F\]](#), est adopté.

**IV. Exposé de M. Augusto SANTOS SILVA, ministre d'État aux affaires étrangères du Portugal, sur *Le point de vue portugais sur les principaux défis politiques et de sécurité auxquels notre Alliance est confrontée***

4. Le chef de la délégation portugaise, **Adaõ Silva (PT)**, remercie tous les membres présents et leur souhaite la bienvenue au Portugal.

5. **M. Augusto Santos Silva** présente à la commission le point de vue portugais sur les principaux défis politiques et de sécurité auxquels l'Alliance est confrontée, compte tenu notamment du lancement prochain de la révision du concept stratégique de l'OTAN. À cet égard, le ministre insiste sur six points d'ordre politique : il réaffirme le fait que l'OTAN doit être à la fois une alliance militaire et politique, souligne la nécessité de tenir compte de son caractère démocratique, de sa vocation régionale et de sa capacité à intégrer le retour d'expérience ; il rappelle aux participants l'importance de la coopération entre l'OTAN et l'UE, dont la politique de sécurité devrait rendre l'Alliance encore meilleure et plus forte ; il appelle l'attention sur la nécessité de définir les menaces et les risques actuels avec clarté si l'on veut obtenir de bons résultats ; il rappelle l'urgence des nouveaux défis, comme le changement climatique ou l'attitude assertive nouvellement adoptée par la Chine ; il met l'accent sur le caractère primordial de l'avantage politique dont bénéficie l'OTAN en tant qu'Alliance des démocraties et sur son avance technologique, ainsi que sur la nécessité d'entretenir ces deux avantages ; enfin, il insiste pour dire qu'il faut renforcer les fondements politiques de l'OTAN, au travers d'activités de diplomatie publique et de communication à destination des citoyens.

6. Le président Lord Campbell of Pittenweem demande l'avis du ministre quant à une dimension potentiellement stratégique des investissements chinois au Portugal. M. Santos Silva fait remarquer que les relations économiques avec la Chine, lesquelles se sont concrétisées en raison de la privatisation de certains actifs publics après les crises financières de 2009 et 2010, ne sont pas synonymes d'alignement politique et que le Portugal reste engagé envers l'Union européenne et l'OTAN. **Sonia Krimi** (FR) se félicite du fait que les points de vue de la France et du Portugal se recoupent concernant la défense européenne. **Zsolt Nemeth** (HU) salue, pour sa part, la proximité d'intérêts du Portugal et de la Hongrie en matière de sécurité malgré la distance géographique qui les sépare, puis il demande au ministre portugais quel est le secret du succès de la campagne de vaccination contre la Covid-19 au Portugal. M. Santos Silva répond qu'il y a, certes, eu des hauts et des bas mais qu'ils ont bénéficié d'importants facteurs de succès comme l'avantage structurel représenté par le fait que le peuple portugais est habitué aux vaccins, ainsi que l'appel fait à l'armée pour stimuler la campagne compte tenu de leur expertise logistique. Il estime que cette mission a donné une nouvelle légitimité aux forces armées, en montrant leur capacité à protéger. **Mikko Savola** (FI) exprime ses inquiétudes quant à la capacité de l'UE d'engager un dialogue substantiel et ouvert avec d'autres puissances telles que la Chine, la Russie ou les États-Unis. M. Santos Silva dit qu'il partage le point de vue de M. Savola sur l'importance du dialogue politique et qu'il regrette le point mort actuel dans les relations entre la Russie et l'OTAN. **Ojārs Ēriks Kalniņš** (LV) appelle l'attention sur les menaces hybrides et notamment sur l'utilisation, par le Bélarus, des migrants comme des armes contre les pays baltes. M. Santos Silva acquiesce, soulignant que l'arme migratoire constitue l'une des principales menaces du moment – parmi tant d'autres – sur le flanc est de l'Alliance, mais qu'elle est également utilisée aux frontières méridionales. **Miguel Angel Gutiérrez** (ES) demande l'avis du ministre sur les menaces émanant du flanc sud de l'Alliance. M. Santos Silva déclare que la région revêt une importance majeure pour les pays d'Europe méditerranéenne, mais aussi et avant tout pour l'UE et sa sécurité. Il ajoute que, de la même façon qu'il faut tirer les enseignements de la situation en Afghanistan, il faudra aussi évaluer l'engagement de l'UE et de l'OTAN sur le flanc sud, concernant en particulier la Libye et le Sahel. **Ruben Brekelmans** (NL) s'interroge sur la manière d'améliorer les mécanismes de sanction actuels contre le Bélarus. M. Santos Silva répond en disant que le régime de Loukachenko est déjà très isolé sur le plan politique et que la pression devra être maintenue jusqu'à ce que le Bélarus prouve qu'il est capable de respecter les règles internationales de base. Pour y parvenir, il sera également primordial de mener un dialogue plus étroit avec la Russie, partenaire du Bélarus. **Paolo Formentini** (IT) demande au ministre s'il a subi certaines restrictions au niveau de son aptitude à critiquer les violations des droits humains perpétrées par la Chine. M. Santos Silva fait remarquer que le Portugal a pu se prononcer de manière indépendante sur cette question, comme l'attestent ses condamnations du rétrécissement de l'espace civique à Hong Kong, de l'assertivité de la Chine vis-à-vis de Taiwan et de la situation des droits humains à Xinjiang.

**V. Exposé par Jamie SHEA, professeur de stratégie et de sécurité à l'Université d'Exeter sur *Que devrait contenir le nouveau concept stratégique de l'OTAN ?***

7. **Jamie Shea** expose son point de vue sur la révision prochaine du concept stratégique de l'OTAN, qui sera la première actualisation depuis 11 ans. Selon lui, il y a cinq raisons qui justifient la nécessité d'élaborer un nouveau concept stratégique : le besoin de réaffirmer les valeurs et les objectifs fondamentaux dans une période marquée par la fragmentation et l'accélération ; le fait que l'OTAN entre dans une nouvelle phase d'évolution post-Afghanistan ; la nécessité de se concentrer de nouveau sur la Chine alors que la menace russe ne faiblit pas ; la nécessité de s'intéresser de près aux nouvelles menaces et défis de sécurité ; et celle de s'assurer que l'agenda OTAN tienne pleinement compte de la réflexion et des priorités stratégiques des capitales des pays ; et le fait qu'il doit servir de document public ou de document de mission pour convaincre les publics extérieurs que l'OTAN

conserve bien toute sa pertinence. Il estime que le moment est venu d'établir un nouveau concept stratégique car il est nécessaire de restaurer la confiance dans le lien de sécurité transatlantique ; nécessaire d'équilibrer les priorités européennes et indo-pacifiques ; et de faire face au risque de fragmentation et d'effilochage des relations politiques au sein de l'Alliance. De l'avis de M. Shea, le nouveau concept servira en premier lieu à réaffirmer les anciens concepts fondateurs de l'OTAN (comme le lien transatlantique ; le principe du consensus et de l'égalité ; la tâche fondamentale qu'est la défense collective ; le partage des charges et l'engagement en matière de dépenses de défense ; la promesse de consultation ; le rôle de l'OTAN dans la dissuasion nucléaire ; son engagement en matière de non-prolifération, de maîtrise des armements et de désarmement ; ainsi que sa politique de la porte ouverte, en particulier vis-à-vis de l'Ukraine et de la Géorgie, qui devraient se voir octroyer une feuille de route pour l'adhésion). Deuxièmement, les relations entre l'OTAN et l'UE devraient être mieux définies afin de rendre les deux organisations plus complémentaires. Troisièmement, les nouveaux défis de sécurité émergents devraient être pris en considération, parmi lesquels le changement climatique, la lutte contre le terrorisme, la résilience, l'espace et les technologies de rupture. Quatrièmement, M. Shea souligne qu'il est important de mettre en exergue les partenariats dans le nouveau concept stratégique, y compris avec d'autres organisations régionales de sécurité, ainsi que le renforcement des échanges avec la société civile. Enfin, pour terminer, il laisse à penser que la révision du concept stratégique favorisera l'établissement d'un langage commun pour décrire le défi posé par la Chine, et l'identification de domaines de coopération possibles, comme l'Afghanistan ou le terrorisme.

8. **Lord Hamilton of Epsom** (UK) demande l'avis de M. Shea sur la manière dont l'OTAN aurait évolué si la Russie n'avait pas pris un tournant autocratique. Jamie Shea reconnaît que la fin de la guerre froide et le tournant du siècle, lorsque la perception de la menace par rapport à la Russie était faible, ont effectivement représenté des décennies productives où l'OTAN a façonné son environnement de manière proactive et s'est lancée dans de nouvelles missions, comme la défense des droits humains dans les Balkans. **Lord Anderson** (UK) s'interroge sur la signification actuelle des opérations hors zone de l'OTAN, ce à quoi M. Shea répond que la menace potentielle posée à l'Europe par le terrorisme au Sahel pourrait être tout aussi importante que celle émanant de l'Afghanistan, et il rappelle la présence de longue date de la France dans la région. Il répète que l'OTAN devrait également essayer de tirer les enseignements de ces situations et chercher à être représentée dans des enceintes utiles, comme l'Initiative européenne d'intervention. M. Kalniņš fait observer que les dépenses de mobilité militaire ne sont pas toujours incluses dans le budget général des dépenses, ce qui pose un risque de distorsion par rapport aux véritables contributions des pays membres, notamment celles des pays d'Europe orientale. Il s'enquiert aussi de la place de l'UE dans le nouveau concept stratégique, ce à quoi M. Shea répond que la publication d'une troisième déclaration OTAN-UE serait la bienvenue, et qu'il existe un grand nombre de domaines dans lesquels les deux organisations peuvent coopérer. **Mimi Kodheli** (AL) demande si l'OTAN a mis au point une stratégie efficace contre la Covid-19 qui pourrait venir alimenter le processus de développement du concept stratégique. Jamie Shea fait valoir que si la Covid-19 s'inscrit bien dans l'action consacrée par l'OTAN aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), il sera pourtant impossible de continuer à affecter des soldats hautement entraînés à des questions liées à la pandémie étant donné que leur priorité première reste la défense. Il insiste donc sur la nécessité de créer des forces de réserve sur tout le territoire de l'OTAN. **Ahmet Yıldız** (TR) demande quelles sont les leçons que l'OTAN doit tirer de la guerre en Syrie. M. Shea invite les Alliés, y compris la Turquie, à présenter à l'OTAN les enseignements qu'ils en ont tirés et leur expérience opérationnelle. **Collin Allred** (US) soulève la question du rôle que joueront les valeurs démocratiques pour l'avenir de l'OTAN. M. Shea estime que ces questions devront avoir un rôle important à jouer dans le prochain concept stratégique. S'il devait y avoir une régression démocratique au sein des

pays de l'OTAN, cela affaiblirait la collaboration de l'Alliance avec tous les autres partenaires démocratiques dans le monde.

**VI. Exposé par Vladimir KARA-MURZA, responsable politique de l'opposition russe, ancien chef adjoint du Parti de la liberté populaire, sur *La Russie dans l'intervalle des « élections » législatives et présidentielle : Vladimir Poutine, les mouvements de protestation et les perspectives de changement***

9. M. **Vladimir Kara-Murza** propose son point de vue sur ce qu'il a décrit comme les « soi-disant élections législatives » qui ont eu lieu en Russie le 19 septembre 2021. Il explique qu'il n'y a pas eu d'élections considérées comme entièrement « libres et équitables » par l'OSCE depuis décembre 1999, soit durant l'espace d'une génération. Il fait observer que les missions d'observation de l'OSCE en Russie ont récemment été limitées sous prétexte de la pandémie de Covid-19. M. Kara-Murza dénonce le fait que tous les principaux candidats de l'opposition avaient été d'emblée exclus du scrutin, et dit qu'il n'a pas trouvé suffisamment forts les termes employés par le Conseil de l'Europe pour désigner le déroulement du processus électoral, lequel a « constaté que les élections avaient donné lieu à certaines inquiétudes ». À son avis, ces élections ont suscité un net rejet de la part des citoyens russes. En effet, il a relevé des inconsistances dans l'utilisation des votes électroniques, probablement causées par une forme de bourrage électronique des urnes en faveur de Russie unie, le parti au pouvoir. Il dénonce la régression de la Russie, qui est passée selon lui d'une démocratie imparfaite à un système autoritaire parfait sous la gouvernance de Poutine, sur tout le début du XIXe siècle. Il cite l'ONG russe de défense des droits humains « Memorial » en disant que des centaines de personnes sont reconnues, selon les critères de l'OSCE et du Conseil de l'Europe, comme étant des prisonniers politiques en Russie, et que ce chiffre pourrait même être beaucoup plus élevé. D'un autre côté, il souligne qu'il y a une réalité moins connue concernant la société russe et que nombreux sont ceux qui ne font pas la différence entre la population russe et le régime du Kremlin. Il conclut en critiquant la révision de la constitution menée par Vladimir Poutine en 2020, y compris l'amendement lui permettant de lever personnellement la limite de son mandat, ce qui lui permettrait en principe de rester au pouvoir au-delà de 2024. Dès lors, il prévoit que 2024 sera une année importante pour la Russie sur le plan politique, étant donné que Poutine franchit la ligne de l'illégitimité de fait pour instaurer une illégitimité de droit.

10. Ojārs Ēriks Kalniņš, qui s'exprime en tant que coprésident du Conseil interparlementaire Ukraine-OTAN (UNIC), insiste sur le fait que les Alliés devraient s'assurer qu'aucun des pays de l'OTAN ne reconnaisse les députés élus dans les territoires ukrainiens occupés par la Russie. Ahmet Yıldız indique que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe vient juste d'envoyer une mission d'observation chargée d'analyser les récentes élections législatives russes, laquelle documentera les événements dans un rapport détaillé. **Audronius Azubalis** (LT) met de nouveau en garde contre le risque d'adopter une attitude trop indulgente envers le Kremlin. Lord Hamilton of Epsom félicite M. Kara-Murza, qui se bat pour la démocratie au péril de sa vie. **Solomiia Bobrovska** (UA) demande à M. Kara-Murza comment il voit les escalades survenues au printemps 2021 près de la frontière russo-ukrainienne. Vladimir Kara-Murza fait part de son soutien pour l'Ukraine et souligne que de nombreux hommes politiques de l'opposition russe ne cessent de dénoncer l'annexion de l'est de l'Ukraine et de la Crimée. Les paradis fiscaux utilisés par les oligarques russes pour placer et cacher des montants importants d'argent et de capitaux pourraient servir à mettre une pression supplémentaire en appliquant des sanctions Magnitsky dans leur version actualisée.



**VII. Examen du projet de rapport général révisé sur *Relever les défis géopolitiques et idéologiques lancés en permanence par la Russie* [020 PC 21 F rév. 1] par Brendan Francis BOYLE (États-Unis), rapporteur général**

11. Le rapporteur général **Brendan Boyle** (US) présente le projet de rapport général révisé *Relever les défis géopolitiques et idéologiques lancés en permanence par la Russie*, rappelant aux participants que les relations entre la Russie et l'Ouest ont atteint un nouveau point bas depuis la fin de l'époque soviétique en raison du régime autoritaire régnant actuellement dans le pays. Cela prouve que la Russie représente à la fois un défi géopolitique et idéologique. Le rapporteur général insiste sur la nécessité d'en tenir compte pour la révision du concept stratégique. M. Boyle estime que la Russie ne saurait être considérée comme un acteur mondial sur le déclin. Elle connaît, certes, une stagnation économique et technologique, mais elle continue néanmoins de mener ses activités hostiles. Avec ses provocations et ses techniques de guerre hybrides, Moscou essaie de déstabiliser les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN et d'affaiblir les institutions démocratiques. On le voit avec l'occupation illégale de la Crimée, la projection de forces russes en Syrie, les exercices de grande envergure que le pays mène le long du flanc est de l'OTAN, ainsi qu'avec la violation de l'espace aérien des pays de l'OTAN et le harcèlement de navires alliés. L'Alliance a répondu en déployant des forces sur son flanc est dans le cadre de la présence avancée rehaussée et de la présence avancée adaptée, ainsi qu'en créant des unités d'intégration des forces OTAN et en apportant un soutien accru aux Alliés dans la région de la mer Noire. M. Boyle insiste par ailleurs sur la nécessité de lutter contre les menaces hybrides comme la désinformation, les cyberattaques ou l'utilisation des migrants comme des armes, et il salue la décision prise au sommet de Bruxelles en 2021 de pouvoir invoquer l'article 5 du traité de Washington dans les cas relevant de la guerre hybride. Il met également en garde contre les synergies croissantes entre la Russie et la Chine tout en appelant à bien se garder d'amadouer la Russie pour essayer de fragiliser ses synergies. Au contraire, l'OTAN doit poursuivre sa double approche à l'égard de la Russie, en investissant dans une défense et une dissuasion fortes et en restant ouverte au dialogue politique, en coopérant là où cela est possible tout en restant lucide quant aux intentions de la Russie. Selon le rapporteur général, si le dialogue est si limité, c'est à cause du virage idéologique radical emprunté par le Kremlin ces dernières années. Le relatif pragmatisme affiché au début du poutinisme a peu à peu été remplacé par un régime embrassant une idéologie alliant populisme d'extrême droite et nostalgie du passé soviétique. Il en appelle donc à la patience stratégique, insistant sur la nécessité de se doter de capacités de défense et de dissuasion puissantes, et notamment de procéder à une transition écologique en vue d'une maximisation de la sécurité énergétique ainsi que d'apporter un soutien à l'Ukraine et à la Géorgie s'agissant de leurs aspirations euro-atlantiques. Enfin, les Alliés doivent envisager des moyens d'aider la société civile russe et ceux qui subissent la répression du régime actuel dans le cadre de leurs activités politiques et civiques.

12. Le président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, **Gerald E. Connolly** (US), remercie Brendan Boyle pour son rapport. Il ajoute que face à la Russie et à la Chine, il faut notamment se défaire de ses illusions et à cet égard, le présent rapport représente clairement un appel à l'action. Ojārs Ēriks Kalniņš félicite le rapporteur général, ajoutant qu'il apprécie l'espace consacré à l'Ukraine. Puis, il demande au rapporteur quel est son sentiment concernant la récupération des mouvements d'extrême droite par la Russie. Brendan Boyle dit partager le point de vue de M. Kalniņš, ajoutant que Vladimir Poutine tire profit des opposants d'extrême droite, comme il le faisait autrefois avec l'extrême gauche. **Kamran Bayramov** (AZ) salue également le rapport, mais propose tout de même de reformuler le paragraphe concernant le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Le rapporteur général répond que la formulation du rapport est très similaire à la manière dont sont libellés d'autres documents de l'OTAN et de l'AP-OTAN. **Irakli Beraia** (GE) exprime sa grande reconnaissance pour le soutien témoigné à la Géorgie dans ce rapport et il suggère certains amendements en vue d'enrichir encore les parties du rapport relatives à son pays. Solomiia

Bobrovskaja demande au rapporteur général ce qu'il pense des informations mensongères en provenance de Moscou et des perspectives d'adhésion à l'OTAN de l'Ukraine et de la Géorgie. M. Boyle dit qu'en tant qu'Américain, il a constaté une baisse de la confiance dans les médias et il demande aux gouvernements de renforcer leurs écosystèmes de médias locaux. Il ajoute ensuite qu'il attend avec intérêt le jour où l'Ukraine et la Géorgie rejoindront l'OTAN. Ahmet Yildiz avoue qu'il aurait aimé voir davantage de représentants de haut niveau de pays de l'OTAN participer à la plateforme de Crimée.

13. **Le projet de rapport général [020 PC 21 F rév. 1] est adopté.**

**VIII. Examen du projet de résolution *Maintenir l'attention de l'OTAN sur le défi russe* [127 PC 21 F rév. 1] par Brendan Francis BOYLE (États-Unis), rapporteur général**

14. M. Boyle présente le projet de résolution intitulé « Maintenir l'attention de l'OTAN sur le défi russe ». Il estime que les principaux messages véhiculés par ce projet de résolution sont que la complexité croissante de l'environnement stratégique mondial ne doit pas cacher le fait que les actions agressives de la Russie continuent de représenter la menace la plus immédiate pour la sécurité euro-atlantique ; que la double approche de l'OTAN à l'égard de la Russie reste valable mais qu'il faut désormais insister sur une défense et une dissuasion fortes ; et qu'une nette distinction devrait être faite entre le régime actuel et la population russe.

15. Vingt-cinq amendements à ce projet de résolution ont été soumis. Vingt sont adoptés moyennant quelques petites modifications. Cinq sont rejetés.

16. **Le projet de résolution [127 PC 21 F] est adopté tel qu'amendé.**

**Dimanche 10 octobre 2021**

**IX. Exposé de Lucy KURTZER-ELLENBOGEN, directrice, Programme sur le conflit israélo-palestinien USIP sur *Conflit historique, dynamique nouvelle : le conflit israélo-palestinien et la voie à suivre***

17. **Lucy Kurtzer-Ellenbogen** commence par rappeler aux délégués que si le conflit israélo-palestinien est l'une des plus anciennes préoccupations mondiales, le risque existe de voir le mouvement d'escalade actuel relégué au niveau des affaires courantes. La dernière série d'affrontements survenue en mai 2021 montre que les non-dits et les récits du conflit sont en train d'évoluer. Mme Kurtzer-Ellenbogen présente ensuite les cinq facteurs à l'origine de l'apparition de nouveaux défis dans le conflit en cours : premièrement, l'affaiblissement du président palestinien a ouvert la voie à de nouvelles scissions au sein des factions politiques palestiniennes et accru la popularité du Hamas ; deuxièmement, la partie israélienne a souffert des conséquences de longues négociations de coalition et de la fragilité des majorités politiques ; troisièmement, il existe aussi une stratégie de pression permanente alimentée par les deux camps, avec un Hamas plus enclin à l'escalade du côté palestinien et des actes d'intimidation anti-palestiniens moins modérés du côté israélien ; quatrièmement, les discours tenus par les acteurs de terrain et les activistes internationaux évoluent progressivement étant donné qu'ils s'attachent davantage à renégocier la situation de 1948 qu'à régler celle de 1967 ; cinquièmement, le contexte régional ambiant évolue dans le sillage de la signature des accords de normalisation entre deux États du Golfe et Israël.

18. Mme Kurtzer-Ellenbogen explique que les communautés israéliennes comme les communautés palestiniennes adoptent une ligne de plus en plus dure, surtout les jeunes. Les jeunes Palestiniens ont le sentiment que la voie diplomatique ne fait pas avancer les choses et ils commencent à entrevoir la possibilité d'exercer une certaine pression avec des actions du Hamas. La notion de solution à deux États a quelque peu perdu en crédibilité et en popularité par rapport à autrefois. Elle fait observer que l'hétérogénéité de la coalition actuellement au pouvoir en Israël pourrait gravement entraver la capacité du gouvernement à progresser sur la voie de la résolution du conflit.

19. Par ailleurs, elle appelle l'attention sur ce que ce conflit implique pour la communauté internationale. Du point de vue de la sécurité régionale, la Jordanie pourrait être la plus impactée par le conflit en cours, avec à la clé une augmentation des migrations palestiniennes. L'intervenante rappelle aux participants à la réunion que la question israélo-palestinienne continuera de s'inviter à l'agenda international par la violence. La prise de contrôle de l'Afghanistan par les talibans a frappé les Israéliens, qui ont fait une sorte de parallélisme avec ce qui pourrait arriver s'ils se retiraient des territoires palestiniens. Elle souligne que jusqu'à présent, la communauté internationale s'est mise en « mode réactif de type extinction d'incendie » et qu'elle s'est détournée une fois la crise immédiate passée. Elle appelle à un engagement international durable et demande instamment d'œuvrer à un engagement des acteurs de terrain de la société civile en faveur d'une solution à deux États. Même si le soutien en faveur de cette solution a faibli, la solution à deux États reste l'option la plus viable pour résoudre le conflit, fait-elle valoir. Toutefois, si la diplomatie ne fonctionne pas, elle insiste sur la nécessité d'investir dans l'amélioration du bien-être dans les territoires palestiniens de sorte à apaiser les tensions.

20. Lord Campbell of Pittenweem demande à Mme Kurtzer-Ellenbogen quelle est l'attitude actuelle du gouvernement saoudien à l'égard d'Israël et si la mise en œuvre de l'Initiative de paix lancée par l'Arabie saoudite est toujours à l'ordre du jour. Lucy Kurtzer-Ellenbogen répond que la solution à deux États reste l'objectif officiel poursuivi par le gouvernement saoudien, bien qu'il y ait un conflit de générations entre le roi et le prince héritier. L'Initiative

de paix arabe continue de trouver un écho mais l'ordre dans lequel son but final doit être atteint a été mis en pièce, ajoute-t-elle. Lord Hamilton of Epsom s'interroge sur l'avenir de la politique des colonies menée par Israël et sur le rétrécissement de l'espace disponible pour une population palestinienne démographiquement plus forte. Mme Kurtzer-Ellenbogen confirme que les Palestiniens disposent de moins en moins de place, et c'est pourquoi elle répète toute l'importance de la solution à deux États. Elle insiste sur la nécessité de définir clairement ce qu'est la solution à deux États, y compris le concept de construction en cours de colonies. **Gilbert Roger** (FR) explique à la commission politique qu'il a contribué à faire adopter au sénat, en France, une résolution demandant la reconnaissance de la Palestine en tant qu'État, mais qu'il reste ouvert à d'autres solutions qui permettraient d'amener la paix dans la région. Mme Kurtzer-Ellenbogen répond que la solution à deux États doit rester la priorité étant donné qu'elle reste plus attrayante que les autres options. Miguel Angel Gutiérrez veut savoir quel rôle joue actuellement le Liban dans le conflit israélo-palestinien. Mme Kurtzer-Ellenbogen appelle l'attention sur le fait que la situation au Liban représente une préoccupation de sécurité pour Israël. Elle explique que ce contexte sécuritaire décourage Israël de faire des concessions sur d'autres questions, comme réduire sa présence sur la rive occidentale. Lord Anderson dit que les accords d'Abraham ont représenté une défaite pour la Palestine, dans le sillage desquels elle a perdu le soutien indéfectible d'un nombre croissant de pays arabes. Il demande ensuite à Mme Kurtzer-Ellenbogen si elle pense que d'autres pays arabes pourraient normaliser leurs relations avec Israël dans un proche avenir. Mme Kurtzer-Ellenbogen répond que ce genre de développements est difficile à prévoir. La cause palestinienne reste un sujet sensible dans les pays arabes, mais des initiatives comme l'Initiative de paix arabe sont des moteurs de changement. Les accords actuellement en vigueur ont été forgés sous l'administration Trump et ils sont surtout de nature bilatérale et transactionnelle. Sous l'administration Biden, les nouveaux accords potentiels pourraient être plus étroitement liés à un objectif plus large visant à progresser dans la résolution du conflit israélo-palestinien, poursuit-elle. **César Mogo** (ES) rappelle que des décennies se sont écoulées depuis la Conférence de Madrid sur le conflit israélo-palestinien (1975). Il se demande donc s'il peut y avoir une solution mondiale au conflit ou si cela va continuer ainsi éternellement. Mme Kurtzer-Ellenbogen est d'accord pour dire que le chemin de la normalisation a démarré à Madrid, où une voie nouvelle s'est alors ouverte. Elle poursuit en disant qu'à un moment donné, il faudra bien résoudre le conflit, et qu'Israéliens et Palestiniens « devront faire le gros du travail eux-mêmes ». La communauté internationale devra néanmoins apporter son soutien, malgré les nombreuses autres priorités mondiales. **Wouter De Vriendt** (BE) s'enquiert de la différenciation juridique entre Israël et ses colonies, et s'il s'agit de quelque chose qui est défini dans le droit international. Mme Kurtzer-Ellenbogen répond en disant que la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité des Nations unies énonce toute une série de mesures que la communauté internationale doit prendre à l'égard des deux parties dans leur cheminement vers une solution à deux États, concernant également la question des colonies. Paolo Formentini veut savoir quel rôle l'Iran joue actuellement dans le conflit israélo-palestinien. Mme Kurtzer-Ellenbogen indique que l'Iran joue un rôle majeur. Ce pays contribue à la radicalisation de la région où il aide des groupes extrémistes à se procurer des armes sophistiquées. Elle se dit préoccupée par la radicalisation des attitudes réciproques en Israël et en Iran, et elle exhorte la communauté internationale à garder un œil sur ces évolutions.

**X. Examen du projet de rapport révisé de la sous-commission sur les partenariats de l'OTAN *L'agenda de l'OTAN quant au maintien de la sécurité en Méditerranée* [021 PCNP 21 F rév.1], présenté par Sonia KRIMI (France), rapporteure de la sous-commission**

21. Sonia Krimi présente le projet de rapport révisé de la sous-commission sur les partenariats intitulé *L'agenda de l'OTAN quant au maintien de la sécurité en Méditerranée* et

souligne que la Méditerranée revêt une importance stratégique sans pareil pour l'OTAN. Elle résume comme suit les questions les plus urgentes en matière de sécurité : la Libye où des élections doivent avoir lieu le 24 décembre 2021 bien qu'il reste encore des mercenaires dans le pays et que l'embargo sur les armes est encore poreux ; la Méditerranée orientale, avec des conflits entre la Grèce et la Turquie, et la nécessité pour l'OTAN de rester engagée sur cette question ; la flambée de violence observée en 2021 dans le conflit israélo-palestinien et la potentielle fenêtre d'opportunité qui s'est ouverte avec le changement de gouvernement en Israël ; les menaces sécuritaires et humanitaires en Méditerranée centrale, qui ont provoqué des mouvements migratoires tout au long des années 2010 ; ainsi que le rôle grandissant d'acteurs externes, qui comblent le vide laissé par des pays alliés, comme la Russie en Libye et en Syrie, les opérations politiques et militaires dans les monarchies du Golfe, ou encore le rôle grandissant de la Chine dans l'économie mondiale. Sonia Krimi décrit l'engagement politique et opérationnel de l'Alliance dans ce contexte sécuritaire complexe et en évolution, qui passe notamment par les partenariats, le cadre du Dialogue méditerranéen, l'axe stratégique sud de l'OTAN, et plusieurs opérations – menées seule ou en partenariat avec l'Union européenne – visant à lutter contre le terrorisme, à renforcer les capacités de sécurité maritime des partenaires et à améliorer la connaissance de la situation. Elle propose trois possibilités d'amélioration de l'engagement de l'OTAN sur son flanc sud en vue de la révision du concept stratégique : premièrement, l'OTAN devrait intensifier ses consultations politiques au sein des Alliés afin de définir et de délimiter le rôle de l'Alliance au sud, et de résoudre les conflits actuels ; deuxièmement, l'OTAN devrait aider les Alliés à améliorer leur connaissance de la région en faisant meilleur usage des compétences fournies par le Pôle régional pour le sud, en redynamisant et en encourageant le Dialogue méditerranéen, ainsi qu'en intensifiant les contacts, l'échange d'informations et en mettant en commun les actions et les ressources avec d'autres acteurs régionaux, notamment avec l'Union européenne ; troisièmement, les capacités de défense collective et de gestion des crises de l'Alliance en Méditerranée devraient être renforcées, en poursuivant la contribution en forces à des groupes maritimes permanents et en étoffant les autres moyens de l'OTAN dans la région, et en participant plus activement aux exercices régionaux et aux projets de partenariat. Mme Krimi conclut en rappelant à l'auditoire que la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN) subit actuellement de profonds changements, qui sont à la fois source d'opportunités et de problèmes pour l'OTAN.

22. Lord Hamilton of Epsom estime que concernant la question des migrants et des réfugiés en provenance de zones de conflits dans la région MOAN, il est indispensable de redéfinir les critères d'entrée en Europe si l'on ne veut pas être dépassés par la situation. Sonia Krimi répond que les migrants constituent uniquement un problème lorsque les flux migratoires ne sont pas gérés et que nous avons la responsabilité d'accueillir des êtres humains en détresse. La France, qui sera le prochain pays à présider le Conseil de l'Europe, œuvrera à une gestion mieux harmonisée des migrations en Europe. **Manousos Konstantinos Voloudakis** (GR) fait observer que, concernant les tensions entre la Grèce et la Turquie en Méditerranée, le rapport pourrait contenir une description plus détaillée des dispositions prévues par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM). Ahmet Yildiz fait trois remarques au sujet du rapport : la Turquie ne se sert pas des migrants mais réclame simplement un meilleur partage du fardeau ; par ailleurs, son pays n'est pas responsable des tensions en Méditerranée orientale et les questions de délimitation des espaces maritimes en Méditerranée nécessitent de sérieuses négociations. César Mogo (ES) demande à la rapporteure si une augmentation des investissements directs sur le continent africain pourrait constituer un moyen viable de traiter le problème à la base. Mme Krimi donne l'exemple de l'Agence française de développement, qui collabore avec différents ministères en France. Elle insiste pour dire qu'il doit y avoir une véritable collaboration interministérielle pour démanteler les réseaux qui font passer les migrants, et une vraie coopération internationale pour aider tous les pays à mettre en œuvre des politiques de développement efficaces chez eux. Elle répète que l'aide au développement

doit aller de pair avec un véritable travail sur les politiques migratoires. **Ahmet Berat Conkar** (TR) interroge la rapporteure au sujet du nouvel accord de défense franco-grec et sur la manière dont il pourrait affecter la cohésion au sein de l'OTAN. Sonia Krimi fait observer que cela améliorera l'image de l'OTAN vis-à-vis de ses partenaires méridionaux, et que cela aura donc un impact positif direct pour les Alliés dans le sud. Lord Anderson déplore que les chiffres de la démographie sont si rarement pris en compte pour comprendre et endiguer les flux migratoires. La rapporteure admet que la démographie est effectivement une question essentielle qui devrait être prise en compte plus systématiquement. **Luca Frusone** (IT) s'enquiert des perspectives de relance de la coopération entre l'UE et l'OTAN dans la région MOAN. Mme Krimi répond que les pays ont la responsabilité commune de s'attaquer au problème, et qu'il y a beaucoup à apprendre de ce que fait l'Italie à Lampedusa par exemple, mais qu'il faudrait commencer par renforcer la réponse de l'UE avant d'y associer l'OTAN. Ruben Brekelmans interroge la rapporteure sur le rôle qu'elle pourrait envisager pour l'OTAN dans le cadre de la sécurité des frontières. Sonia Krimi insiste sur la nécessité de gérer la situation au niveau de l'UE, qui aura l'effet connexe de renforcer également le travail de l'OTAN.

## **XI. Résumé des activités de la commission et des sous-commissions pour 2021 et 2022**

23. Le président Lord Campbell of Pittenweem présente les prochaines activités de la commission politique. Il fait savoir que le rapport général de 2022 portera essentiellement sur les aspects politiques de la révision prochaine du concept stratégique de l'OTAN, tandis que les aspects militaires seront examinés par la commission de la défense et de la sécurité. Il rappelle par ailleurs à l'auditoire que, comme à l'accoutumée, tous les membres de la commission sont invités à participer aux réunions de février à Bruxelles, qui sont actuellement prévues du 21 au 23 février 2022. Le président donne la parole aux présidents de sous-commission et il remercie **Karl A. Lamers** (DE) pour son engagement de longue date, et il lui souhaite bonne continuation après cette dernière session de l'AP-OTAN.

24. Karl A. Lamers présente les visites que la sous-commission sur les partenariats de l'OTAN (PCNP) effectuera prochainement : un séminaire du Conseil interparlementaire Ukraine-OTAN (UNIC) à Odessa, du 25 au 28 octobre 2021, ainsi qu'un séminaire du Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient (GSM) à Barcelone du 17 au 19 novembre. Il annonce aussi que le prochain rapport de la sous-commission portera sur le rôle de l'OTAN dans la zone indo-pacifique avec Mme Krimi comme rapporteure. Une visite en Corée du Sud est prévue pour 2022 de même qu'une visite en République de Moldova pour examiner les questions de sécurité en Europe orientale.

25. Le président de la sous-commission sur les relations transatlantiques (PCTR), Lord Hamilton of Epsom, fait savoir qu'une visite de la commission aura lieu en Lituanie du 8 au 10 novembre 2021, où seront abordées les questions de la Russie, de la guerre hybride et de la sécurité énergétique en Baltique. Il indique que M. Yildiz rédigera un rapport sur l'Afghanistan en 2022. Pour ce qui est des visites qui se dérouleront en 2022, il annonce qu'elles auront lieu aux Pays-Bas et aux États-Unis, potentiellement à Washington DC et à San Francisco.

26. Audronius Azubalis prend la parole pour dire toute sa satisfaction d'accueillir prochainement la commission en Lituanie, visite qu'il prépare intensément avec sa délégation.

**XII. Examen du projet de rapport révisé de la sous-commission sur les relations transatlantiques sur *Lien transatlantique et partage des charges dans un environnement stratégique en mutation* [022 PCTR 21 F rév. 1] par Ahmet YILDIZ (Turkey), rapporteur de la sous-commission**

27. Le rapporteur Ahmet Yildiz présente son rapport sur *Lien transatlantique et partage des charges dans un environnement stratégique en mutation* et souligne que face aux nombreux défis – parmi lesquels la montée en puissance de la Chine, les enseignements tirés de l’Afghanistan, l’impact dévastateur de la pandémie de Covid-19 dans le monde, la guerre hybride menée par la Russie, l’instabilité persistante au Moyen-Orient, la prolifération de technologies de rupture émergentes et les effets du changement climatique – il est nécessaire que les Alliés revoient leur conception du lien transatlantique et du partage des charges avant la révision du concept stratégique. Pour relever ces défis alors que les économies sont en train de se remettre de la pandémie, le rapporteur rappelle qu’il faudra en faire davantage avec moins de ressources, ce qui rendra les consultations et la coopération politiques d’autant plus indispensables. La nouvelle administration américaine et son attachement affiché au multilatéralisme offrent également d’importantes opportunités de donner un nouvel élan aux relations transatlantiques. La révision du concept stratégique de l’OTAN est l’occasion de préparer l’Alliance à cet environnement mondial en mutation et de consolider le lien transatlantique grâce à un agenda approuvé conjointement, fondé sur des valeurs démocratiques communes.

28. M. Yildiz propose ensuite cinq pistes pour faire progresser la coopération transatlantique : premièrement, il est essentiel que les Alliés renforcent leur attachement à la solidarité transatlantique basé sur les trois tâches fondamentales de l’OTAN et leurs valeurs démocratiques communes, par exemple en envisageant de créer un centre de résilience démocratique au sein de sa structure institutionnelle, comme proposé par le président de l’AP-OTAN Gerald E. Connolly ; deuxièmement, il faut assurer un financement adéquat du secteur de la défense, conformément aux objectifs de 2 % et de 20 % réaffirmés au sommet de Bruxelles, pour un partage des charges plus équitable ; troisièmement, l’influence grandissante de la Chine et la multiplication récente de ses comportements assertifs ont entraîné une convergence plus en plus grande entre les visions européenne et nord-américaine de la Chine, comme en témoignent les conclusions du sommet de Bruxelles de 2021 et le communiqué post-sommet du G7, ce qui offre une occasion de développer une stratégie transatlantique plus cohérente sur la Chine, axée sur la « concurrence » plutôt que sur la « confrontation » ; quatrièmement, l’OTAN devrait poursuivre ses efforts visant à développer un partenariat constructif avec l’Union européenne ; enfin, cinquièmement, le principe d’engagement commun des partenaires transatlantiques devrait être appliqué dans toutes les missions et opérations de l’OTAN, en reprenant l’approche « on y entre ensemble, on en ressort ensemble » pour l’appliquer aux opérations. M. Yildiz conclut en disant que malgré les priorités et les intérêts divergents, notamment sur les plans de la défense et de la sécurité, l’OTAN continue de démontrer sa capacité à faire en sorte qu’un consensus soit trouvé entre ses 30 pays membres et de mener ses missions essentielles de défense collective, de gestion des crises et de sécurité coopérative. La révision prochaine du concept stratégique de l’OTAN sera donc l’occasion de sceller une nouvelle stratégie transatlantique adaptée à l’évolution du contexte sécuritaire en exploitant tout le potentiel de l’Alliance.

29. Lord Hamilton of Epsom mentionne le rôle essentiel joué par l’OTAN en tant qu’enceinte pour organiser des coalitions de pays volontaires. Ahmet Yildiz répond en disant que le consensus au sein des pays membres du Conseil de l’Atlantique Nord reste la meilleure approche pour la prise de décision à l’OTAN, mais qu’il pourrait effectivement être parfois utile de construire des coalitions.



**XIII. Vote sur le projet de rapport révisé de la sous-commission sur les partenariats de l'OTAN et sur le projet de rapport révisé de la sous-commission sur les relations transatlantiques.**

30. Le projet de rapport révisé de la sous-commission sur les partenariats de l'OTAN [021 PCNP 21 F rév. 1] est adopté, les délégués turcs ayant voté contre et un délégué grec s'étant abstenu.

31. Le projet de rapport révisé de la sous-commission sur les relations transatlantiques [022 PCTR 21 F rév. 1] est adopté.

**XIV. Examen du projet de résolution *Réaffirmer la cohésion transatlantique et appliquer les décisions prises au sommet 2021 de l'OTAN à Bruxelles* [141 PC 21 F] par Brendan Francis BOYLE (États-Unis), rapporteur général**

32. Brendan Boyle présente la résolution à la commission politique en rappelant à ses membres toute l'importance que revêt le sommet de l'OTAN qui a eu lieu en 2021 à Bruxelles, alors que l'Alliance est confrontée à de nombreux problèmes de taille. Dans ce contexte, il estime que la révision du concept stratégique arrivera très à propos et que ce sera aux législateurs qu'il appartiendra de transformer en faits concrets les propositions qui découleront de cette révision. M. Boyle expose les six idées principales contenues dans sa résolution : premièrement, les Alliés doivent identifier des moyens pratiques qui permettront à l'OTAN de promouvoir et de défendre les valeurs démocratiques communes ; deuxièmement, les Alliés devraient mettre à exécution l'engagement qu'ils ont formulé d'élargir les consultations politiques au sein de l'OTAN sur toute une série de questions touchant à notre sécurité ; troisièmement, que conformément au regain d'attention accordé à la défense collective, les Alliés devraient moderniser la structure des forces de l'OTAN, veiller au respect des engagements en matière de dépenses de défense et investir pour conserver l'avance technologique de l'Alliance ; quatrièmement, il faut continuer de renforcer le partenariat stratégique avec l'UE, en particulier sur des projets tels que la mobilité militaire et l'établissement de normes technologiques mondiales ; cinquièmement, les pays membres de l'OTAN devraient faire preuve de cohérence dans leur approche de la Russie et de la Chine, et s'opposer fermement aux tentatives de déstabilisation de l'ordre international fondé sur des règles ; et sixième et dernier point, l'OTAN devrait mener une politique de partenariat ambitieuse, s'engager davantage avec les pays démocratiques dans la région indo-pacifique, et renforcer son soutien à l'Ukraine, à la Géorgie et à la Bosnie-Herzégovine, alors qu'elles sont sur la voie de l'intégration euro-atlantique.

33. Dix-neuf amendements à ce projet de résolution ont été soumis. Dix-sept sont adoptés moyennant quelques petites modifications. Deux sont rejetés.

34. Le projet de résolution [141 PC 21 F] est adopté tel qu'amendé.

**XV. Élection des membres de la commission et des sous-commissions**

35. Le président explique la procédure d'élection des membres de la commission et des sous-commissions pour 2021-2022. Tous les membres de commission et de sous-commission éligibles sont réélus, et les candidats suivants sont élus par acclamation :

***Commission politique***

Président  
Vice-président

**Brendan Francis Boyle (États-Unis)**  
**Ahmet Berat Conkar (Turquie)**



Rapporteur général **Ojārs Ēriks Kalniņš (Lettonie)**

***Sous-commission sur les partenariats de l'OTAN***

Président **Marcos Perestrello De Vasconcellos (Portugal)**  
Vice-président **Marcus Faber (Allemagne)**

***Sous-commission sur les relations transatlantiques***

Vice-président **Alberto Pagani (Italie)**  
Vice-président **Austin Scott (États-Unis)**

***Conseil interparlementaire Ukraine-OTAN***

Membre **Audronius Azubalis (Lituanie)**  
Suppléant **Theo Francken (Belgique)**

**XVI. Divers**

36. Aucune autre question n'est soulevée sous ce point.

**XVII. Date et lieu de la prochaine réunion**

37. Le président rappelle à l'auditoire que la commission politique se réunira à nouveau en février 2022 à Bruxelles.

**XVIII. Remarques de clôture**

38. Le président clôt la réunion de la commission politique.

---